

COMMUNIQUE DE PRESSE :

LE FRR INVESTIT 100 MILLIONS D'EUROS DANS LA STRATEGIE D'UN NOUVEL INDICE CLIMATIQUE DEVELOPPE AVEC BNP PARIBAS

Paris, le 20 juillet 2026

Le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) annonce le lancement du **BNP Paribas FRR Eurozone Advanced Transition Equity Index**, un nouvel indice actions dédié à la transition climatique développé en partenariat avec BNP Paribas. Le FRR investit dans cette stratégie un montant initial de 100 millions d'euros, au sein de son portefeuille d'actions de la zone euro géré en cohérence avec les Accords de Paris.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'engagement de longue date du FRR en faveur de l'intégration des enjeux climatiques dans la gestion de ses actifs. Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et membre de la Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA), le FRR poursuit ainsi sa stratégie visant à concilier performance financière de long terme et accompagnement de la transition vers une économie sobre en carbone.

« Le FRR est engagé depuis plus de vingt ans dans l'intégration des enjeux environnementaux au sein de sa politique d'investissement. Avec ce nouvel indice développé avec BNP Paribas, nous souhaitons franchir une étape supplémentaire en privilégiant une approche fondée non seulement sur les émissions et impacts observés aujourd'hui, mais aussi sur la capacité des entreprises à transformer leur modèle économique pour répondre aux défis de la transition climatique. Cet investissement de 100 millions d'euros illustre notre volonté d'accompagner le financement de la transition de l'économie réelle tout en préservant nos objectifs de performance à long terme. »

Salwa Boussoukaya-Nasr, membre du Directoire du FRR

Conçu spécifiquement pour répondre aux objectifs du FRR, l'indice BNP Paribas FRR Eurozone Advanced Transition Equity Index couvre un univers d'actions de grandes et moyennes capitalisations de la zone euro. Il repose sur une méthodologie propriétaire développée conjointement par les équipes du FRR et de BNP Paribas à l'issue d'une analyse approfondie des

données climatiques disponibles et des différentes approches d'évaluation de la transition des entreprises.

Son originalité réside dans sa capacité à identifier les entreprises les mieux positionnées pour réussir leur transition climatique, en prenant en compte à la fois leur situation actuelle et leur trajectoire future. L'approche retenue ne se limite pas à mesurer les émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui ; elle cherche également à apprécier la capacité des entreprises à financer, mettre en œuvre et réussir leur transition dans les années à venir.

La méthodologie s'appuie ainsi sur quatre piliers complémentaires :

- l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) ;
- la hausse de température implicite (*Implied Temperature Rise – ITR*) ;
- la part des investissements verts alignés avec la Taxonomie de l'Union européenne (*Green Capex*) ;
- un indicateur de consensus évaluant la crédibilité et la qualité de la stratégie de transition des entreprises fourni par ValueCo

L'indice applique également des critères exigeants d'investissement responsable, en cohérence avec la politique du FRR, notamment en matière d'exclusions, de respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de crédibilité des trajectoires de transition.

« Développer un indice climatique pertinent aujourd'hui suppose d'aller au-delà des approches traditionnelles fondées principalement sur les émissions. Face à la diversité des méthodologies et des évaluations proposées par les fournisseurs de données ESG, nous avons développé avec le FRR une méthodologie propriétaire multisourcée combinant indicateurs prospectifs, investissements verts et optimisation quantitative. L'optimisation quantitative orientée ESG permet de concilier ambition climatique et performance financière. Cette collaboration illustre le savoir-faire de BNP Paribas dans la conception de solutions d'investissement innovantes capables d'accompagner la transition de l'économie réelle sans compromettre les exigences des investisseurs institutionnels. »

Thibaut Heurtebize, Head of Sustainable Structuring, BNP Paribas

Le nouvel indice est mis en œuvre au sein des mandats **de réplcation d'indices actions pour une gestion cohérente avec les Accords de Paris** du FRR et contribue à ses objectifs de décarbonation sur cette classe d'actifs, en cohérence avec les engagements pris dans le cadre de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

Cette initiative s'inscrit plus largement dans la mise en œuvre du plan stratégique de durabilité 2024-2028 du FRR, qui articule son action autour de trois priorités : le climat, la biodiversité et les enjeux sociaux. Elle illustre la volonté du FRR de poursuivre le développement de solutions d'investissement innovantes permettant de répondre simultanément aux défis financiers et environnementaux de long terme.

Le FRR suivra dans la durée les performances financières et extra-financières de cet indice afin d'évaluer les opportunités d'extension de cette approche à d'autres univers d'investissement.

Cette initiative pourra appeler d'autres approches, complémentaires de celle qui est ainsi mise en œuvre, et enrichir la palette d'outils disponibles pour affronter les défis du changement climatique et de l'indispensable transition énergétique.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 06.70.96.21.70 06.70.95.71.57

